

CODE DISCIPLINAIRE A COMPTER DE LA SAISON 2019/2020 POUR LES ARBITRES D1- D2 - D3 - AAD+ JAD

MOTIFS	1ière INFRACTION	1 ière RECIDIVE	2 ième RECIDIVE
Non déplacement sans motif sous 48h	1 match + 2points	2 matchs + 4 points	Audition
Avis d'indisponibilité tardif < à 3 semaines	2 points	4 points	6 points
Arbitre refusant sa désignation	2 matchs + 2 points	4 matchs + 6 points	Audition
Absence non excusée devant commission ou à une audition	1 mois	2 mois	Audition
Retard dans l'envoi d'un rapport	2 points	4 points	6 points
Non envoi de rapport disciplinaire ou demandé par une commission	1 match + 4 points	2 matchs + 6 points	3 matchs + 8 points
Pièce non retenue suite à réserve de qualification	1 match + 2 points	2 matchs + 4 points	3 matchs + 6 points
Match arrêté et donné à rejouer (imputation arbitre)	4 points	6 points	8 points
Non transmission de sanction administrative	Audition et transmission au CD du district.		
Participation d'un joueur sans certificat médical	4 points	6 points	8 points
Refus d'enregistrer une réserve technique	4 points	6 points	8 points
Réserve technique validée par CDA	2 matchs + 2 points	3 matchs + 4 points	4 matchs + 6 points
Non renvoi des questionnaires	Pas de possibilité d'accession/ Pas de participation aux finales des coupes		
Atteinte à l'éthique de l'arbitrage	Audition	Transmission du dossier au CD du district	
Refus d'assister à des formations spécifiques (Ex FMI)	Non désignation tant que formation non réalisée		
Arrivée en retard à 1 match soit moins d'une heure avant	2 points	4 points	6 points